



Déclaration liminaire du CTL du 6 décembre 2016

Nous sommes réunis aujourd'hui dans le cadre d'un CTL suite à la demande des organisations syndicales, ce qui constitue une 1ère sur ce département. Ne serait ce que sur ce sujet, vous nous permettez de penser que cela reflète assez bien l'état de dialogue social et de transparence dans les Pyrénées Orientales.

Malgré cette demande, notre présence à ce CTL peut vous surprendre à plus d'un titre : tout d'abord :

- ➔ parce que le conflit sur ce département a réussi à interpeller BERCY
- ➔ parce que, malgré les fortes retenues sur salaires, tous les agents restent mobilisés des cadres C aux cadres A+.
- ➔ parce que M PARENT a accepté de recevoir en qualité d'experts une délégation de secrétaires des départements les plus en lutte

La journée du 15 novembre, que nous avons qualifiée de réussie et que M PARENT qualifie de significative, en comparaison avec d'autres secteurs de la Fonction Publique d'Etat, reste d'un niveau plus que respectable avec 1 agent sur 4 en grève, et presque 1 sur 3 dans les catégories C et B et une mobilisation importante de l'encadrement intermédiaire.

Cette distinction particulière de la DGFIP en terme de mobilisation est historique, elle se maintient et reflète le ras-le-bol du collectif DGFIP

Cette mobilisation, devrait interpeller M PARENT, mais vous aussi en qualité de directeur d'un des départements, encore une fois dans le top 5. L'inverse serait incompréhensible à votre niveau de responsabilité! Plus que le ras bol, c'est une colère rentrée qui gagne peu à peu l'ensemble des personnels, colère qui vient d'abord du fait qu'ils ne peuvent adhérer aux lignes directrices de la DG et donc à celles de la DDFIP 66, qui sont en totale contradiction avec leur sens du service public et leur conscience professionnelle.

Monsieur le Directeur par sa présence aujourd'hui Solidaires Finances Publiques vous alerte comme il le fait à tous les niveaux et de façon répétitive sur la situation de l'administration DGFIP

Situation grave a plus d'un titre.

Au plan local, puisque M PARENT affirme ne pas pouvoir répondre sur les situations de chaque département, vous devez écouter ce que les agents vous disent et donc ce que dénoncent leurs représentants :

- stopper les restructurations,
 - procéder à une pause qualité qui permettra d'établir le bilan.
- Surtout, laissez les respirer , eux qui ont enchaîné les reculs : plus de travail avec moins de moyens et moins de reconnaissance, restructurations incessantes depuis de longues années.... !

Et que dire des réorganisations permanentes dans les services pour s'adapter aux absences d'agents épuisés et/ou aux urgences prioritaires du moment qui changent toutes les semaines ?

Le paysage actuel est pour le moins chaotique et plaide pour cette option :

- l'arrivée probable du PAS,
- les difficultés informatiques patentées et graves pour certaines applications
- la révision des bases,
- les évolutions structurelles dans le SPL,
- l'évolution de la sphère « contrôle fiscal ».
- l'arrivée de PPCR combiné avec l'effondrement continu des possibilités de promotion interne,
- l'absence de reconnaissance du travail et de l'engagement des personnels, l'absence de perspectives professionnelles qui touchent tous les personnels, y compris l'encadrement intermédiaire,
- la remise en cause des garanties de gestion.

Difficile de voir dans cette accumulation de chantiers une quelconque volonté de protection des agents et des missions de la DGFIP.

Y aura-t-il une fin à cette spirale infernale ? Quand entendrez-vous la souffrance des personnels de ne plus pouvoir exercer leur missions correctement, la perte de sens qu'ils expriment au quotidien, non seulement auprès de leurs représentants mais aussi de vos propres consultations et de celles du Ministère (bilan social par exemple).

Quand ferez-vous cesser les mesquineries quotidiennes dont les personnels sont l'objet quand il s'agit de faire valoir leurs droits ?

Vous devez protéger leurs droits et utiliser toutes vos marges de manoeuvre locales pour leur donner satisfaction sur leur quotidien .

Au cas d'espèce de ce CTL, dans quelques jours, de nombreux agents concernés par des redéploiements ou des restructurations devront prendre des décisions : demander, ou ne pas demander, une priorité, une garantie, une nouvelle affectation. Pour eux, leur famille, leur situation personnelle, cette étape peut être lourde de conséquence .

Cette situation est humainement insoutenable, vous leur devez ces informations. Les documents fournis dans ce CTL ne sont pas complets, et bien entendu le CTL suppressions d'emplois à venir aura aussi un impact important pour plusieurs agents.

Au cas particulier pour illustrer ce propos nous ferons référence au rapport de la Commission des finances du Sénat qui nous apporte plus d'éléments sur les structures fermées ou en cours de fermetures pour 2017 que ceux contenus dans les informations émanant de la DGFIP.

Selon Solidaires Finances Publiques, pour exercer le dialogue social de façon constructive, les notions d'information et de transparence sont fondamentales. Or, il y a légitimement de quoi s'interroger sur la volonté de la DG de faire vivre le dialogue social utilement, y compris en local.

Nous venons d'apprendre à titre d'exemple que HELIOS serait transféré de Millas à Thuir et de Saillagouse à Mont Louis . Il suffit de se connecter à ULYSSE.... Ne pensez vous pas que ce sujet aurait mérité une information des agents concernés et des organisations syndicales avant débat en CTL et CHSCT?. Nous exigeons au moins sur ce sujet une réponse, pour une fois à nos propos liminaires, et si vous estimez que notre présence signifie encore quelque chose, peut être daignerez vous répondre à d'autres sujets évoqués dans ces propos liminaires .

Il en va ainsi des différents points à l'ordre du jour traitant des restructurations de services dont certaines sont prévues au 1er janvier 2017 et dont nous attendons le passage en CHSCT , donc, avant Noël.....

Au delà, nous avons constaté que certaines restructurations sont interdépendantes les unes de autres, mais quand les documents d'un sujet à l'autre partent d'une hypothèse non avérée, nous avons un peu de mal à suivre, et les agents encore plus que nous. Nous discuterons de ces points au fur et à mesure de ce CTL, nous espérons simplement ne pas devoir le tenir au pas de charge, les conséquences pour les agents sont trop importantes

Nous exigeons d'avoir, pour eux, toutes les réponses en matière de restructurations à défaut d'avoir des réponses RH puisque à force de vouloir déréglementer la DG n'est toujours pas en mesure de rédiger l'instruction annuelle sur les mutations.

L'exercice, compte tenu des nombreux changements en matière d'exercice des missions, pourrait être plus facile si la préoccupation essentielle de M PARENT était de préserver les droits et garanties des agents. Mais, évidemment vu l'état de nos services, il devient essentiel pour la DGFIP de tenter de préserver les compétences au delà du bien être des agents.

Nous terminerons nos propos, en vous disant que vous seriez sûrement plus au calme dans les instances de BERCY. Pour en avoir fait l'expérience, le dialogue est plus feutré, plus cadré, mais beaucoup moins interactif

Peut être cela explique t-il que M PARENT semblait beaucoup moins serein à l'écoute des experts du terrain que face aux secrétaires généraux des organisations nationales.

Ceci posé il est inacceptable que des propos quasi diffamatoires soient proférés à l'encontre d'élus du personnel au plan national de notre organisation.